

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXVI^e Année.

N^o 7.

Juillet 1894

Du développement de l'artillerie de montagne, spécialement en Suisse.

(Suite.)

ITALIE.

Au commencement de ce siècle, des obusiers de montagne furent substitués aux canons de 3 liv. que possédait l'armée piémontaise. D'ailleurs, l'armée italienne ne prévint pas à l'origine d'artillerie de montagne permanente : en lieu et place de celle-ci, et jusqu'en l'année 1860, les régiments d'artillerie 2, 3 et 4 furent destinés, comme réserve, soit à former des batteries de montagne, soit à former de la grosse artillerie.

En 1861, on adopta un canon de 4 liv. ($5 \frac{1}{3}$), système La Hitte, se chargeant par la bouche. Ce canon, en bronze, du calibre de 8.65 cm. et long de 1060 mm. pesait 100 kg. La longueur de l'âme était de 813 mm. soit 9 calibres ; la partie rayée portait 6 rayures de 7°2' d'inclinaison. L'affût était en bois, à flèche, et pesait 114 kg. ; la hauteur des roues était de 956 mm. Quant aux projectiles, ils comprenaient un obus de 2.95 kg. dont 200 gr. d'explosif, et une boîte à mitraille contenant 41 balles de 73 gr.

La charge de 300 gr. imprimait à l'obus une vitesse initiale de 268 m. En outre, le tir de jet s'exécutait avec des charges de 50, 100 et 150 gr.

| Distance en mètr. | Elévation en degrés | Angle de chute 0/00 | Bande de 50 % Hauteur de dispersion en mètres |
|----------------------|------------------------|------------------------|--|
| 1000 | 4,16 | 105 | 5,18 |
| 1500 | 8,37 | 202 | 15,2 |
| 2000 | 14,18 | 344 | 23,1 |

La portée maxima était admise à 2000 mètres.

Une caisse à munitions contenait 10 coups.

Sur pied de guerre, une batterie de montagne comprenant la batterie proprement dite et une colonne de munitions, avait l'effectif suivant :